

## Près de 500 000 Aquitains vivent seuls : deux fois plus qu'il y a 30 ans

Jean-Marie Dubreuil

En Aquitaine, près de 500 000 personnes vivent seules dans leur logement en 2010. La solitude concerne davantage les femmes, en particulier celles âgées de plus de 60 ans. Les hommes seuls sont souvent des célibataires alors que les femmes seules sont en général des veuves. Depuis 1982, le nombre de personnes seules a plus que doublé en Aquitaine. Leur part dans la population est passée de 8 % à 15 %. C'est la même tendance qu'en métropole. Le vieillissement de la population, mais aussi les changements de mode de cohabitation avant 60 ans et la fragilité des unions expliquent cet accroissement.

### ■ Davantage de femmes seules que d'hommes seuls

On vit de plus en plus longtemps, mais aussi de plus en plus seuls. Le vieillissement n'explique qu'une partie du "vivre seul". Les évolutions de la société sont une autre raison. La taille des ménages se réduit depuis plusieurs décennies. En 2010, le nombre moyen de personnes par ménage est de 2,2 contre 2,9 en 1975. La cohabitation des enfants avec les parents âgés devient plus rare et les ruptures d'union sont de plus en plus fréquentes. Presque un mariage sur deux se termine par un divorce, trois mariages sur dix ne durent pas plus de vingt ans.

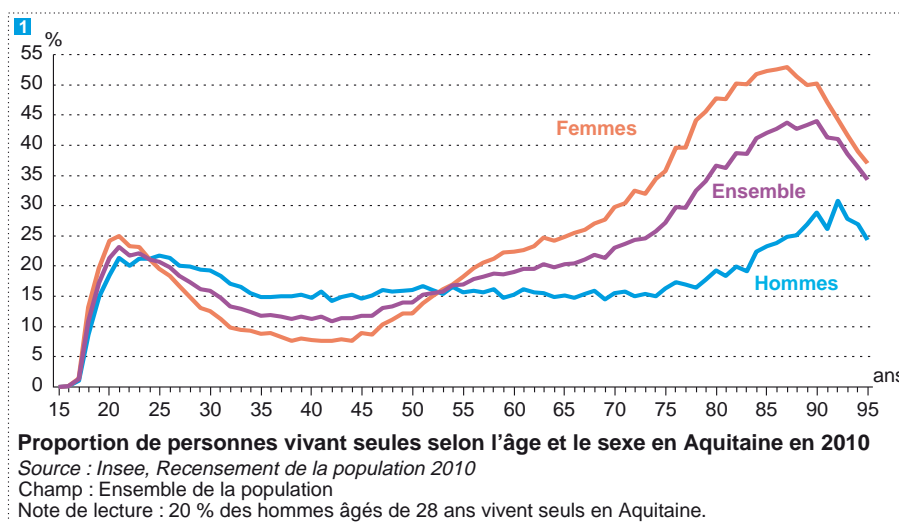
En 2010, l'Aquitaine compte 495 000 ménages constitués d'une seule personne. Ceux-ci regroupent 15,3 % de la population totale, près d'une personne sur sept. Cette proportion est un peu plus élevée qu'au niveau de la France métropolitaine (14,7 %).

Près de la moitié de ces personnes seules ont plus de 60 ans. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à connaître la vie en solitaire. Elles forment 59 % des personnes seules, mais leur part diminue au fil du temps.

### ■ La solitude augmente avec l'âge

Selon l'âge, la situation des hommes et des femmes face à la solitude est très différente (*figure 1*). Aux jeunes âges, la proportion de personnes seules est faible. Les jeunes filles quittent plus tôt la maison familiale que les jeunes hommes et, autour de la vingtaine d'années, sont donc plus fréquemment seules. Elles s'installent aussi plus tôt en couple.

Une femme sur deux vit seule entre 80 et 90 ans



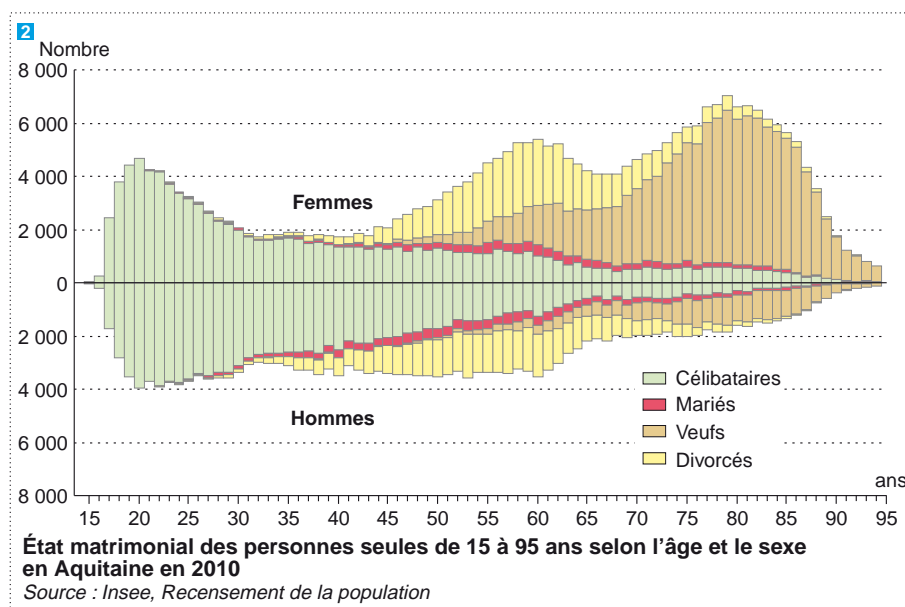
Jusqu'à 50 ans environ, la proportion de femmes seules est plus faible que celle des hommes seuls. Dans la tranche des 40-45 ans, elles sont 8 % contre 15 % pour les hommes. C'est dans ces âges-là que le taux de personnes seules à l'âge adulte est le plus faible.

Toutefois, le nombre de personnes seules s'élève à partir de la tranche des 35-40 ans sous l'effet des ruptures d'union. Beaucoup d'hommes se retrouvent seuls alors que les enfants sont confiés le plus souvent aux mères après une séparation ; mère seule et enfant(s) deviennent une famille monoparentale. Au moment du départ des enfants, cette famille monoparentale peut redevenir un ménage d'une seule personne.

La solitude augmente avec l'âge et les différences entre les sexes s'accroissent fortement. Jusqu'à l'âge de 70-75 ans, la proportion d'hommes seuls reste stable alors que chez les femmes les taux commencent à monter plus remarquablement dès la cinquantaine pour devenir très élevés au quatrième âge. Cela est dû, d'une part, aux ruptures d'union, les divorcés étant nombreux jusqu'à 65 ans et, d'autre part, à la différence d'espérance de vie entre hommes et femmes ; de nombreuses femmes se retrouvent alors seules. À partir de 80 ans, une femme sur deux vit seule dans son logement. L'augmentation de l'espérance de vie, le veuvage, mais aussi le maintien à domicile des personnes âgées expliquent cette forte proportion.

## ■ Des hommes célibataires et des femmes veuves

La situation matrimoniale des personnes seules (*figure 2*) diffère aussi selon le sexe. Sur dix femmes seules plus de quatre sont veuves alors que sur dix hommes il n'y a qu'un veuf. En cause : la surmortalité masculine, l'espérance de vie à la naissance des hommes inférieure de 6,3 ans à celle des femmes et la différence d'âge entre époux. Une femme étant souvent plus jeune que son conjoint et vivant plus longtemps que lui, elle lui survit. Les hommes seuls sont plutôt célibataires, six sur dix, et un peu plus de deux sur dix sont divorcés.



## ■ Deux fois plus de personnes seules en 30 ans

Depuis 1982, le nombre de personnes vivant seules a plus que doublé dans la région : 216 000 contre près de 500 000 en 2010. Leur proportion dans la population est passée de 8,1 % à 15,3 % en 2010 (*figure 3*). Sur la même période, cette part augmente de 5,9 points au niveau de la France métropolitaine.

### 3 En 30 ans, la part des personnes vivant seules augmente fortement

Année	Aquitaine		France métropolitaine	
	Nombre de personnes seules	Part dans la population (%)	Nombre de personnes seules	Part dans la population (%)
1982	215 770	8,1	4 775 500	8,8
1990	281 430	10,1	5 844 030	10,3
1999	372 950	12,8	7 380 510	12,6
2010	495 170	15,3	9 216 240	14,7

Évolution du nombre de personnes vivant seules

Source : Insee, Recensements de la population

La part de personnes seules, restée stable entre 5 % et 6 % pendant les années soixante, augmente régulièrement depuis 1975, et quelle que soit la classe d'âge. L'écart entre les hommes et les femmes se réduit. En 2010, les femmes ne sont que 1,4 fois plus nombreuses que les hommes à vivre seules alors qu'avant 1975, elles l'étaient deux fois plus.

Dans les départements de la région, les écarts sont peu importants bien qu'il y ait en proportion moins de personnes seules dans les Landes, 13,6 %, et un peu plus dans les Pyrénées-Atlantiques : 15,9 % (*figure 4*).

**4** *Une part de personnes seules plus élevée dans les départements les plus urbanisés*

	Nombre de personnes seules			Part dans la population (%)
	Hommes	Femmes	Ensemble	
Dordogne . . . . .	25 070	36 930	62 000	15,0
Gironde . . . . .	93 360	134 120	227 480	15,7
Landes . . . . .	22 640	29 800	52 440	13,6
Lot-et-Garonne . . . . .	20 320	29 170	49 490	14,9
Pyrénées-Atlantiques . . . . .	42 470	61 290	103 760	15,9
<b>Aquitaine . . . . .</b>	<b>203 860</b>	<b>291 310</b>	<b>495 170</b>	<b>15,3</b>

Les personnes vivant seules dans leur logement en 2010

Source : Insee, Recensement de la population de 2010

De l'étudiant en milieu urbain à la personne âgée vivant en milieu rural, vivre seul recouvre des réalités différentes. La proportion de personnes seules est plus importante dans les grandes villes. La présence d'étudiants vivant seuls explique en partie un taux plus élevé en habitat urbain. En Aquitaine, deux personnes seules sur trois habitent dans les grands pôles urbains alors que seulement un Aquitain sur deux y vit.

Chez les agriculteurs et les artisans en activité, la vie en solitaire est moins fréquente que dans les autres catégories socioprofessionnelles : elle l'est deux fois moins que chez les employés, les cadres et les professions intermédiaires.

Quand ce n'est pas un choix, vivre seul peut être la conséquence non seulement de changements familiaux mais aussi d'événements liés à la vie professionnelle (chômage, mutation...).

## Définitions

Personne seule : Personne occupant seule son logement, c'est-à-dire ménage (au sens du recensement) composé d'une seule personne.

Ménage : Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abri, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

## Pour en savoir plus

En 2012, baisse des mariages et des pacs en Aquitaine

Aquitaine e-publications n° 1-février 2014

Dans les couples en Aquitaine, 4 ans de différence d'âge entre les conjoints

Aquitaine e-publications n° 3-février 2013

(Version imprimable de : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=4&ref\\_id=20897](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=4&ref_id=20897))